

Réf: Dossier 395326

## Avis de constitution

### SOCIETE « LUXE TRANSPORT »

Siège ABIDJAN, ATTECOUBE , ABOBO DOUME, Lot  
100, Ilot 818

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUXE TRANSPORT »

Objet :

1. TRANSPORTS
2. COMMERCE GENERALE
3. ASSURANCE
4. DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ATTECOUBE , ABOBO DOUME, Lot  
100, Ilot 818

Dirigeant(s) M DEMBELE MARCELIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03474 du 28/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19888/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

